

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 avril 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*****Chapitre 2 des recettes
Recettes générales****Table des matières**

	<i>Page</i>
A. Recettes provenant de loyers	2
B. Remboursement au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organisations	3
C. Intérêts bancaires	4
D. Vente de matériel usagé	4
E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	4
F. Contributions d'États non membres	4
G. Services de télévision et services analogues	4
H. Recettes accessoires	5

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.



Tableau IS2.1

Tableau récapitulatif par source de revenus

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Origine</i>	<i>2006-2007 Montants approuvés</i>	<i>2008-2009 Montants estimatifs</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
A. Recettes provenant de loyers	10 337,7	10 565,4	227,7
B. Remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes	5 302,0	4 468,9	(833,1)
C. Intérêts bancaires	22 457,8	29 400,6	6 942,8
D. Vente de matériel usagé	469,5	111,1	(358,4)
E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	1 230,1	1 655,5	425,4
F. Contributions d'États non membres	14,4	20,0	5,6
G. Services de télévision et services analogues	135,0	50,0	(85,0)
H. Recettes accessoires	1 694,9	1 663,2	(31,7)
Total	41 641,4	47 934,7	6 293,3

A. Recettes provenant de loyers

IS2.1 Les recettes prévues à la présente rubrique, dont le détail est donné dans le tableau IS2.2, proviennent de la location de locaux de l'Organisation à New York, Genève, Addis-Abeba, Bangkok, Nairobi et Santiago à plusieurs institutions spécialisées et autres organismes dont les activités sont liées à celles de l'Organisation. Conformément aux arrangements conclus par l'Office des Nations Unies à Nairobi, les loyers dus servent à financer des travaux de construction en cours à Gigiri. L'augmentation nette des recettes locatives (227 700 dollars) tient à l'effet combiné d'augmentations au Siège (825 700 dollars), à Addis-Abeba (164 000 dollars), à Bangkok (8 800 dollars) et à Santiago (2 300 dollars) et à d'une diminution de 773 100 dollars à Genève. L'augmentation des recettes locatives au Siège tient principalement au relèvement des loyers et à l'augmentation du nombre de locataires. L'augmentation prévue à la Commission économique pour l'Afrique est due à l'augmentation de la superficie louée (853 mètres carrés supplémentaires) après les travaux de rénovation de la rotonde à la Maison de l'Afrique. Les augmentations prévues à Bangkok et à Santiago s'expliquent par le relèvement d'environ 5 % que prévoient les baux. La diminution nette des recettes locatives prévue à Genève tient principalement à ce que la Commission d'indemnisation des Nations Unies cessera ses activités durant l'exercice 2006-2007 et ne versera donc plus de loyer. On ne sait pas si les locaux seront reloués.

Tableau IS2.2

Recettes locatives

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Origine</i>	<i>2006-2007 Montants approuvés</i>	<i>2008-2009 Montants estimatifs</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Siège (New York)	4 205,6	5 031,3	825,7
Office des Nations Unies à Genève	3 493,1	2 720,0	(773,1)
Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba)	1 902,2	2 066,2	164,0
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok)	717,7	726,5	8,8

<i>Origine</i>	<i>2006-2007 Montants approuvés</i>	<i>2008-2009 Montants estimatifs</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago)	19,1	21,4	2,3
Total	10 337,7	10 565,4	227,7

B. Remboursement au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organisations

IS2.2 Les recettes prévues à la présente rubrique sont indiquées dans le tableau IS2.3. Globalement, elles accusent une réduction nette de 833 100 dollars. La baisse prévue à l'Office des Nations Unies à Genève (1 265 600 dollars) a été calculée d'après les recettes effectivement perçues en 2006 au titre des services de conférence fournis aux institutions spécialisées et aux organisations intergouvernementales pour leurs réunions. À l'Office des Nations Unies à Vienne, la baisse des sommes remboursées au titre des communications (57 700 dollars) s'explique par les mesures d'économie adoptées dans certains bureaux (par exemple la réduction des courses de messenger). L'augmentation prévue à Vienne (484 100 dollars) a trait aux sommes remboursées par les institutions spécialisées au titre de l'entretien des bâtiments. À la Commission économique pour l'Afrique, la baisse des sommes remboursées au titre des cours de langues (27 600 dollars), qui a été calculée en se fondant sur les données antérieures, est en partie compensée par l'augmentation des recettes provenant des services de reproduction des documents (2 200 dollars).

Tableau IS2.3

Remboursement au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organisations

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Origine</i>	<i>2006-2007 Montants approuvés</i>	<i>2008-2009 Montants estimatifs</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Office des Nations Unies à Genève			
Conférences, reproduction et distribution de documents et autres services	3 714,7	2 449,1	(1 265,6)
Cours de langues	314,4	346,0	31,6
Offices des Nations Unies à Vienne			
Communications	1 057,7	1 000,0	(57,7)
Visas et laissez-passer	20,3	20,2	(0,1)
Entretien des bâtiments	—	484,1	484,1
Commission économique pour l'Afrique			
Reproduction de documents	67,8	70,0	2,2
Cours de langues	127,1	99,5	(27,6)
Total	5 302,0	4 468,9	(833,1)

C. Intérêts bancaires

- IS2.3 Au vu de l'expérience, les intérêts créditeurs sur les soldes des comptes de l'ONU devraient augmenter de 6 942 800 dollars car, d'une part, les taux d'intérêt seront plus élevés et, d'autre part, l'Organisation a, dans l'ensemble, des liquidités suffisantes. Pour 2008-2009, les intérêts bancaires devraient s'établir à 29 400 600 dollars.

D. Vente de matériel usagé

- IS2.4 Le montant estimatif des recettes provenant de la vente de matériel usagé (111 100 dollars), qui représente une baisse de 358 400 dollars par rapport aux prévisions pour l'exercice 2006-2007, a été établi d'après les recettes de 2006. La baisse s'explique notamment par le fait que les anciens véhicules sont de plus en plus souvent repris par les concessionnaires.

E. Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs

- IS2.5 Le montant estimatif des recettes (1 655 500 dollars), qui représente une augmentation de 425 400 dollars par rapport aux prévisions pour 2006-2007, a été calculé d'après les recettes effectivement perçues en 2006 au titre de cette rubrique.

F. Contributions d'États non membres

- IS2.6 Selon l'article 160 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et l'article 3.8 du Règlement financier de l'Organisation, les États non membres de l'ONU qui participent à certaines de ses activités contribuent, selon un barème arrêté par l'Assemblée, au financement des dépenses afférentes à ces activités. Par sa résolution 44/197 B du 21 décembre 1989, l'Assemblée a approuvé la méthode révisée de calcul des contributions des États non membres présentée dans le rapport du Comité des contributions sur les travaux de sa quarante-neuvième session (A/44/11, par. 50 à 52, et A/44/11/Add.1 et Corr.1). Selon cette méthode, un montant annuel forfaitaire est calculé en début d'année. Les recettes prévues à cette rubrique (20 000 dollars) correspondent aux contributions qui devraient être versées par le Saint-Siège, seul État non membre appartenant à la catégorie visée ci-dessus, pour l'exercice biennal 2008-2009.

G. Services de télévision et services analogues

- IS2.7 Le montant des recettes prévues à cette rubrique (50 000 dollars), qui représente une diminution de 85 000 dollars, a été calculé à partir des recettes effectivement perçues en 2006. La baisse s'explique notamment par les progrès techniques, qui permettent par exemple de remplacer les imprimés par des supports numériques (dont le coût est pratiquement nul) ou de télécharger des photos de l'Internet, et par le fait que les studios sont de moins en moins souvent loués, la plupart des journalistes accrédités disposant de leur propre matériel.

H. Recettes accessoires

- IS2.8 Diverses recettes ne relevant d'aucune des rubriques précédentes sont classées sous la présente rubrique. Le montant estimatif de ces recettes (1 663 200 dollars, soit une baisse de 31 700 dollars) a été établi d'après les recettes effectivement perçues en 2006, notamment au titre du recyclage et des services de reproduction.
-